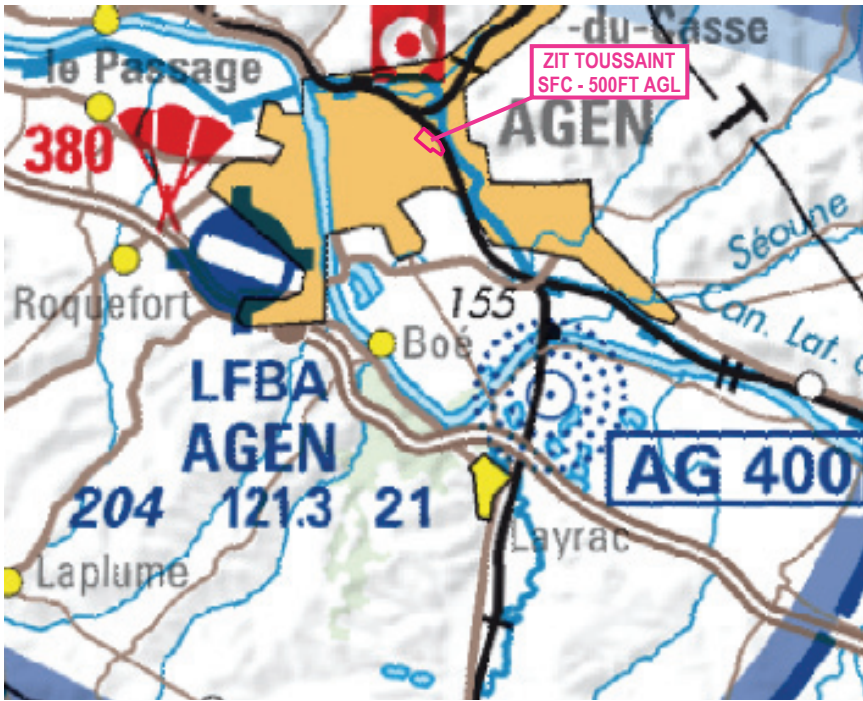


Objet : Création d'une zone interdite temporaire (ZIT) Toussaint à Agen
En vigueur : Du 08 août au 06 novembre 2019

Lieu : FIR : Bordeaux LFBB - AD : Agen La Garenne LFBA



Extrait carte IGN au 1 : 500 000 édition 2019

ACTIVITÉ
Interdiction de survol d'installations Défense spécifiques.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
H24

GESTIONNAIRE
NIL

STATUT
Zone interdite temporaire (ZIT) qui se substitue à la CTR AGEN lorsqu'elle est active.

CONDITIONS DE PÉNÉTRATION
CAG/CAM : pénétration interdite, y compris les aéronefs circulant sans personne à bord, à l'exception :
- des aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque la mission ne permet pas le contournement de la zone
- des aéronefs de la Défense, y compris les aéronefs d'Etat télépilotes.

SERVICES RENDUS
Information de vol et alerte.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES
Limites latérales
44°12'04.00" N,000°38'19.00" E
44°11'55.00" N,000°38'34.00" E
44°11'49.00" N,000°38'39.00" E
44°11'46.00" N,000°38'36.00" E
44°11'50.00" N,000°38'28.00" E
44°11'48.00" N,000°38'26.00" E
44°11'57.00" N,000°38'11.00" E
44°12'04.00" N,000°38'19.00" E
Limites verticales
SFC / 500FT AGL